

PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX
Lundi 22 mars 2010 à 20h

- Présents :**
- M. Christian Pittet, Vice-Président.
 - Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes et Béatrice Hirsch, Christine Tomassi, Conseillères municipales.
 - MM. Marc Botbol, Alexandre de Montmollin, Alain Forestier, Jean-Louis Kaiser, Dominique Kroug, Guy Lavorel, Joseph Menu et Marc Truan Conseillers municipaux.
 - MM. Jacques Magnenat, Maire
Paul Buclin et Yves Meynard, adjoints
Stéphane Riem, secrétaire
- Excusés :**
- MM. Olivier Bahon, Jean Berthet, Christian Salzmänn et Jean-Pierre Waefler, Conseillers municipaux

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 février 2010
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
 - 3.1 Mérite Troinésien
 - 3.2 Un champion du monde à Troinex
 - 3.3 Annulation de la votation populaire du 13 juin 2010
 - 3.4 Nouvelle salle communale : vote du crédit pour les aménagements extérieurs
 - 3.5 Départ du TSHM
 - 3.6 Emission consacrée au projet Globetrucker sur la TSR
4. Projet de résolution :
 - 4.1 R2 – Résolution concernant la circulation de transit dans la commune de Troinex.
 - Rapport de la commission d'urbanisme du 16 décembre 2009
 - Vote de la résolution
5. Propositions individuelles et questions
 - 5.1 Journal du CO de Drize : pas de réponse de Troinex
 - 5.2 Remerciements des participants aux mercredis de ski
 - 5.3 Nouveaux horaires scolaires : informations transmises à la Mairie ?

Le vice-président ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 février 2010

M. Forestier fait remarquer une faute de frappe à la page 5, point 7.2.
Nonobstant cette remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

Sans.

3. Communications de la Mairie

Communications de M. Jacques Magnenat, Maire :

3.1 Mérite Troinésien

M. le Maire informe les Conseillers municipaux que la Mairie, dans un désir de rendre hommage à une personne, un groupe de personnes, une société ou un groupement a souhaité créer une distinction appelée « Mérite Troinésien ». Ce Mérite sera décerné à l'occasion d'une performance sportive, lors d'un dévouement particulier, d'une action reconnue ou lorsque de services ont été rendus dans le domaine social ou humanitaire. D'une périodicité d'une fois par an, le Mérite sera remis à l'occasion de l'apéritif troinésien. Le prix attribué consiste en un bon (somme forfaitaire) à utiliser dans les commerces locaux ainsi qu'à la remise d'un diplôme nominatif. Le règlement y relatif est à disposition des Conseillers municipaux sur le site intranet CMNET. Les services communaux attendent les remarques et questions éventuelles des Conseillers municipaux.

3.2 Un champion du monde à Troinex

M. Magnenat a l'honneur d'annoncer à l'assemblée qu'un jeune troinésien, Peter de Cruz, a remporté, avec son équipe, le titre de champion du monde junior de curling !

Après avoir obtenu le titre de champion suisse junior, il a défendu les couleurs de notre pays et bien sûr de Troinex !

Mme Hirsch demande de quelle manière la Mairie a été mise au courant de cet exploit et suggère de mettre une annonce dans le journal communal afin que chaque habitant qui réalise un exploit sportif ou obtient une distinction dans un autre domaine, s'annonce auprès de la mairie. Des informations de ce genre pourront ainsi être facilement transmises au public. M. Magnenat lui répond que les personnes se sont annoncées directement à la mairie mais que la proposition de Mme Hirsch sera retenue.

3.3 Annulation de la votation populaire du 13 juin 2010

M. le Maire informe les Conseillers municipaux que le Conseil fédéral a décidé qu'aucun sujet fédéral ne sera soumis en votation populaire le 13 juin prochain. Par conséquent le Conseil d'Etat genevois n'a pas retenu cette date pour soumettre une votation cantonale uniquement.

Communications de M. Yves Meynard, Adjoint :

3.4 Nouvelle salle communale : vote du crédit pour les aménagements extérieurs

M. Meynard informe les Conseillers municipaux que le crédit pour les équipements extérieurs et le mobilier leur sera soumis lors de la séance plénière du mois d'avril.

Communications de M. Paul Buclin, Adjoint :

3.5 Départ du TSHM

M. Buclin informe le Conseil municipal que Monsieur Abdallah Fellahi, TSHM a été engagé pour un poste de TSHM à 100 % à Carouge. Il a en effet souhaité augmenter son taux de travail.

Monsieur Fellahi a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} mars 2010.

Mme Julie Zay, TSHM sur la commune de Veyrier assure l'intérim jusqu'à l'engagement d'un nouveau TSHM pour Troinex.

M. Buclin a également eu contact avec M. Angelo Torti, responsable de secteur Région et lui a expressément demandé d'envisager le recrutement d'une personne sur un 2 fois 50 % évitant ainsi les fréquentes rotations de personnel.

3.6 Emission consacrée au projet Globetrucker sur la TSR

M. Buclin indique que la chaîne TSR2 consacrera une émission au projet Globetrucker, que la commune soutient maintenant depuis plusieurs années, le 29 mars prochain à 20h45.

4. Projet de résolution

4.1 R2 – Résolution concernant la circulation de transit dans la commune de Troinex

M. Lavorel donne lecture du rapport de la commission d'urbanisme du 16 décembre 2009 (Annexe 1).

M. Magnenat indique que lors de la dernière séance du groupement BPPT, l'exécutif de la commune de Bardonnex a proposé de relancer le processus Genève-sud et la proposition de route de contournement des communes auprès de la DGM. Il ajoute que les communes de Carouge et Veyrier soutiennent cette proposition.

La parole n'étant plus demandée, le vice-président met au vote la résolution suivante :

R2 - RESOLUTION

CONCERNANT LA CIRCULATION DE TRANSIT DANS LA COMMUNE DE TROINEX

vu le plan de circulation à l'essai accepté par le Conseil municipal,

vu les réactions de la population enregistrées notamment lors de la séance de présentation publique et sur le forum du site internet de la Commune

vu l'augmentation constante du trafic de transit

vu les perturbations à venir avec la construction du CEVA

LE CONSEIL MUNICIPAL

considérant,

- que le plan de circulation adopté à titre d'essai ne résoudra pas la problématique du trafic de transit à Troinex

- que celui-ci complique la mobilité de ses habitants,

- que l'Etat ne doit pas abandonner aux communes la charge de résoudre la problématique du trafic de transit,

- les travaux de Genève-Sud emmené par notre Maire avec les communes de Bardonnex, Carouge, Lancy, Plan-les-Ouates, Troinex et Veyrier,

demande à la Mairie de transmettre au Conseil d'Etat :

- sa position en faveur de la création, dans les plus brefs délais, d'une route de contournement de la commune par le sud, idéalement fixée dans son débouché « ouest » sur le futur giratoire au croisement de la route d'Annecy et de la route de Moillebin pour relier la douane de Pierre-Grand « débouché est »,

La résolution est acceptée à l'unanimité (12 voix).

5. Propositions individuelles et questions

5.1 Journal du CO de Drize : pas de réponse de Troinex

M. Lavorel a constaté avec étonnement que la commune de Troinex n'avait pas répondu à un questionnaire envoyé par e-mail par le CO de Drize au sujet des mesures en faveur de l'environnement prises par les communes. M. Meynard lui répond que des recherches vont être effectuées afin de connaître les raisons de cette erreur.

5.2 Remerciements des participants aux mercredis de ski

M. Forestier transmet les remerciements de tous les participants à la Mairie pour son aide financière aux mercredis de ski organisés par l'APE. Il ajoute que la dernière sortie de la saison a compté 54 participants qui ont bravés les conditions météorologiques peu favorables ce jour là.

5.3 Nouveaux horaires scolaires : informations transmises à la Mairie ?

M. Forestier demande si la Mairie a reçu des informations officielles concernant les changements d'horaires scolaires et principalement l'introduction de cours le mercredi matin.

M. Buclin lui répond que pour l'heure aucune information ou demande officielle n'a été transmise à la Mairie. M. Meynard ajoute que les communes ont uniquement l'obligation de mettre à disposition des locaux mais n'ont rien à dire sur les projets du DIP.

Mme Hirsh n'a pas eu d'écho d'un sondage auprès des communes mais au niveau des enseignants. Elle suggère que le groupe libéral pose la question via ses députés au Grand Conseil. Mme Bernardet pense que la commune n'a rien à dire s'il s'agit du projet Harnos.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 20h30.

Le Vice-Président
M. Christian Pittet

Le secrétaire
M. Stéphane Riem

Un conseiller municipal :

Annexe 1

COMMISSION « URBANISME ET ENVIRONNEMENT »

RAPPORT DE COMMISSION

Séance du 16 décembre 2009

Présents : M. Alain Forestier, Président
Mme Annick Deshayes
MM. Alexandre de Montmollin, Jean Berthet, Guy Lavorel et Joseph Menu

MM. Jacques Magnenat, Maire
Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoints
Olivier Niederhauser et Stéphane Riem, secrétaires communaux

Chers Collègues,

Lors de la séance du 16 décembre 2009, la commission urbanisme et environnement a traité la résolution du groupe libéral concernant la circulation de transit dans la commune de Troinex.

A savoir, de donner un appui du conseil municipal à la Mairie dans ses démarches en faveur de la création, dans les plus brefs délais, d'une route de contournement de la commune par le sud, depuis le futur giratoire au croisement de la route d'Annecy et de la route de Moillebin pour relier la douane de Pierre-Grand.

La commission a demandé d'enlever le point relatif au P+R, ainsi que le point relatif aux permis frontaliers. Suite à ces propositions, la commission vous invite à accepter cette résolution par 4 oui et 1 abstention.

Troinex, le 26 février 2010

Guy Lavorel
Rapporteur